

[Text]

The most scary feature of our society is that we write a list of where we want to go and a list of where we want to travel without ever making any reconciliation to see if the two are consistent. We must move towards analysis before we make choices.

I would argue strongly that integrated management needs to be developed not because it is a nice, comfortable word but because it is not happening. We have to move away from constraints. These are in fact counterproductive. They do not facilitate and they raise false hopes in public of what can be made available.

The issue of federal mechanisms for federal-provincial co-operation are absolutely critical. It is an institutional problem, but it seems to me that it must be within your mandate at least to speak to this issue. We need both federal and provincial involvement to do anything in the way of resource management that fits the needs of the '90s.

• 1635

The Chairman: Thank you very much, Dr. Baskerville. That was a most interesting and deep presentation, and I am sure that it spawned a great many questions.

Mr. Arseneault (Restigouche—Chaleur): I would like to thank Dr. Baskerville for appearing today and giving us some of his thoughts. I would like to concur with the chairman and say that it gave us a lot of food for thought, probably too much.

I want to direct your attention to Bill C-29. You did not really deal with it specifically. All the topics that you dealt with certainly touch on Bill C-29, but I am wondering whether you could make some comments about the bill, whether in your opinion you feel that it is strong enough or too weak. Is there something that we missed? Ultimately the objective of this committee is to look at C-29 and make some amendments, some suggestions to the minister on how we can improve. Our ultimate goal is basically all the same.

We heard yesterday some testimony that indicated that there were some areas that could be improved. There is no perfect bill; there is no doubt about it. If you could give us some of your insights on Bill C-29, I would appreciate it.

Dr. Baskerville: I will have to beg off, primarily because I did not have an opportunity to study it in the detail that one would need. My quick reading of it suggests that it offers a structure within which to do some things. The problem is to find out what we want to do, and then decide what restructuring we need in the bill. Beyond that I would be unwilling to start suggesting changes. Where we want to go comes before how we get there. This is a "how do we get there".

[Translation]

Un aspect fort inquiétant de notre société, c'est qu'elle fait une liste de ce qu'elle veut accomplir et une liste de la façon dont elle veut y parvenir sans jamais s'assurer que ces deux choses sont compatibles. Nous devons procéder à une analyse avant de faire un choix.

À mon avis, la gestion intégrée est nécessaire non pas parce que c'est une belle expression tout à fait charmante, mais simplement parce que ce n'est pas ce qui se produit. Il éviter les contraintes, car elles vont à l'encontre de la productivité. Elles ne facilitent pas le fonctionnement et elles ont fait naître de faux espoirs chez le public, qui se fait de fausses idées sur ce qui est maintenant disponible.

Il faut de plus absolument assurer une coopération fédérale-provinciale. Il s'agit d'un problème institutionnel, mais à mon avis votre mandat devrait tout au moins vous permettre d'en discuter. Nous avons besoin de la participation tant du gouvernement fédéral que des provinces pour pouvoir en arriver à une forme de gestion des ressources qui répondent aux besoins des années 90.

Le président: Merci beaucoup, Monsieur Baskerville. Votre exposé était vraiment profond et intéressant, et je suis sûr qu'il a suscité un grand nombre de questions.

M. Arseneault (Restigouche-Chaleur): Je tiens à remercier M. Baskerville d'avoir comparu devant nous aujourd'hui et de nous avoir fait part de ses vues. Je suis d'accord avec le président, vous nous avez certainement donné matière à réfléchir, peut-être même un peu trop.

J'aimerais attirer votre attention sur le projet de loi C-29. Vous n'en avez pas parlé comme tel. Tous les sujets que vous avez abordés concernent bien sûr le projet de loi C-29, mais je me demande si vous pourriez nous dire ce que vous pensez du projet de loi, si à votre avis il s'agit d'une mesure assez ferme ou trop faible. Avons-nous oublié quelque chose? L'objectif ultime du Comité est d'examiner le projet de loi C-29 afin de proposer au ministre certains amendements susceptibles de l'améliorer. Nous avons tous le même objectif en dernière analyse.

Hier, nous avons entendu des témoignages selon lesquels certaines dispositions pourraient être améliorées. Chose certaine, il n'existe pas de mesure législative parfaite. Je vous saurais gré de nous dire un peu ce que vous pensez du projet de loi C-29.

M. Baskerville: Vous devrez m'excuser, principalement parce que je n'ai pas eu l'occasion d'en faire un examen assez détaillé pour pouvoir vous répondre. Cependant, la lecture rapide que j'en ai faite m'a permis de constater qu'il prévoit une structure en vue d'accomplir certaines choses. Le problème, c'est de déterminer ce que nous voulons faire, puis de décider comment la structure prévue dans le projet de loi pourrait être modifiée. Je n'irai toutefois pas jusqu'à proposer des modifications. Il faut d'abord savoir où nous voulons aller avant de déterminer comment nous pouvons y arriver. Il s'agit de savoir comment nous y prendre.